

## Les bases du droit social

La relation individuelle au travail  
Les différentes normes en présence

- La constitution.
- Les traités.
- Les lois.
- Les règlements.
- Les conventions collectives.

Les usages.

- Les contrats de travail.

La formation du contrat de travail

- L'embauche en contrat à durée indéterminée.
- Le contenu du contrat.
- Le recours au contrat à durée déterminée.

L'exécution du contrat de travail : santé, hygiène et sécurité

- La réglementation de base.
- Les principaux acteurs du contrôle.

La rémunération

- La fixation du salaire.
- La modification de la rémunération.
- Le régime et les garanties du salaire.
- Les différentes composantes.
- La participation et l'intéressement.

La suspension du contrat de travail

- Les congés.
- La maladie.

La modification du contrat de travail

- La modification substantielle.
- La qualification et la fonction.
- Le temps de travail.

- Le lieu de travail et les clauses de mobilité.

#### Le licenciement pour motif personnel

- Les motifs de licenciement.
- Les indemnités de rupture.
- Les motifs non disciplinaires.
- Les divers motifs de licenciement.
- La vie privée et le licenciement.
- Le mode de la preuve.
- Les sanctions.
- Les bonnes questions à se poser.

#### Les relations sociales dans l'entreprise

##### Le système français de représentation du personnel

- Les caractéristiques du système français de représentation du personnel.
- Les attributions respectives du CE, des DP, du CHSCT, des DS.
- Les tendances actuelles de fonctionnement.

##### La constitution des instances

- Les instances élues.
- Les instances désignées.

##### Le fonctionnement des instances

- Le fonctionnement du CE.
- Le fonctionnement des DP.
- Le fonctionnement du CHSCT.

##### L'exercice des mandats

-

##### Les heures de délégation.

-

##### La communication et l'affichage.

-

##### La protection.

-

Le délit d'entrave.

La négociation

-

La négociation annuelle obligatoire.

-

Les tendances actuelles de développement de la négociation.

L'Europe

-

La représentation du personnel au niveau européen.

OBJECTIF

Acquérir les bases essentielles de la réglementation du travail sur les droits et obligations liés au contrat de travail d'une part, et sur les institutions représentatives du personnel d'autre part.

PUBLIC CONCERNE

Ingénieurs et Cadres.

Encadrement de proximité.

METHODES PEDAGOGIQUES

Apports théoriques.

Etudes de cas par mises en situation vécues dans l'entreprise.

Remise d'un fascicule de synthèse à chaque participant.

S'inscrire